



Comment mettre en place un observatoire local et contribuer à l'inventaire national des friches

Kit d'aide au montage d'observatoire local

Principes clés :

- Besoin de remontées d'informations via les observatoires locaux
- Besoin de dispositifs collaboratifs et pérennes

Réponses aux principales questions pratiques :

- Qu'est-ce qu'une friche ?
- Pourquoi monter un observatoire des friches ?
- Pourquoi contribuer à Cartofriches ?
- Ai-je le droit de recenser les friches, y compris privées ?

<https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/agir-et-etre-accompagne/cartofriches/contribuer>

Des outils publics & gratuits existent pour vous aider !



gratuit // en ligne // collaboratif

Pourquoi ?

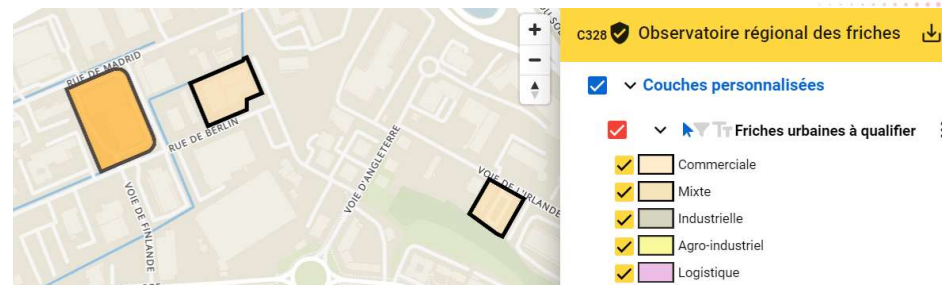
Travail au sein d'un groupe d'utilisateurs
(**confidentialité**) de plusieurs structures
(**collaboratif**)

Facilite les **remontées terrain**

Respect du **standard CNIG**

Facilité d'utilisation

<https://urbansimul.cerema.fr/>



Concrètement ?

Dessiner de nouvelles friches

Qualifier les friches (type de friche, pollution, etc.)

Exporter l'inventaire de friches

Qui ?

Région SUD, DDT (28, 67, 68, 88), Ville d'Ajaccio, etc.



Conclusion

Annelaure Wittmann, Chargée de mission au bureau de la connaissance et des politiques foncières - Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)

Merci pour votre attention

www.cerema.fr

